

APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE D'ARCHITECTE ET ARTISTE PLASTICIEN | LE SENTIER D'ART 2020 | INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
LE FORUM - MAISON DE L'ARCHITECTURE DE NORMANDIE



TABLE DES MATIÈRES

I CAHIER DES CHARGES

A PRÉSENTATION DU TERRITOIRE	p3
B LE PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE	
C LE PROJET SENTIER D'ART 2020	p4
D LE THÈME	
E LA LOCALISATION	
F LES PARTENAIRES DU PROJET	

II APPEL A CANDIDATURE

A LE PROJET D'APPEL à CANDIDATURE	p5
Le Forum - Maison d'architecture de Normandie	
Le dispositif de résidence	
Le déroulement	
Les objectifs	p6
Les moyens mis en oeuvre	
Le suivi de la résidence	p7
La propriété des oeuvres, droits d'auteur et d'exploitation	
L'évaluation de la résidence	
B LES MODALITÉS DE CANDIDATURE	p8
Qui peut candidater?	
Le dossier de candidature	
Les critères de sélection	
Le calendrier	p9
Fiche de candidature	p10

RÉSIDENCE D'ARCHITECTE ET ARTISTE PLASTICIEN

CAHIER DES CHARGES

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

L'Intercom Bernay Terres de Normandie est située dans l'ouest de l'Eure, regroupe 75 communes et s'étend sur une superficie de 916,9 km². Elle compte environ 56 000 habitants.

Elle est issue de la fusion de cinq communautés de communes depuis le 1er janvier 2017 : Beaumesnil, Beaumont-le-Roger, Bernay, Broglie et Brionne. Le territoire est traversé par deux rivières, la Risle et la Charentonne et par des axes de communication comme l'autoroute A28, la RD 613, la RD438 permettant de relier les villes de Rouen et de Caen en 1 heure de temps. Riche de patrimoine classé aux Monuments Historiques, Ville d'Art et d'Histoire et même Un des Plus Beaux Villages de France, elle compte quelques sites remarquables : le Bec Hellouin, le château et l'arboretum d'Harcourt, le château de Beaumesnil, Bernay- ville d'art et d'histoire.

Les objectifs du projet culturel de territoire :

- Rendre la culture mobile pour être au plus près de la population ;
- Mener des actions culturelles pour la population locale en partenariat avec les acteurs locaux;
- Fédérer la population autour d'un événement local (exemple : Le festival au cœur de la famille);
- Valoriser le patrimoine local via les actions culturelles ;
- Mailler le territoire autour d'esthétiques innovantes (les arts visuels et numériques, le spectacle vivant et les musiques actuelles), public prioritaire : les jeunes.

LE PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

L'Intercom Bernay Terres de Normandie a élaboré son projet culturel de territoire pour cinq ans (2019-2023). Le projet s'inscrit dans la continuité du projet de territoire et du projet social de territoire élaborés au deuxième semestre 2018. C'est un document stratégique de développement culturel local, fruit d'une concertation avec les acteurs locaux et les différents partenaires.

Les axes du projet culturel de territoire :

- AXE 1 : Développer la solidarité, le vivre ensemble, par la culture, le sport et la richesse associative ;
- AXE 2 : Valoriser et rendre attractif notre patrimoine et notre cadre de vie ;
- AXE 3 : Les habitants sont au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires.



«Réflexion sur la nature»

par Irène HAFLIGER

Photo réalisée dans le cadre du sentier d'art
édition 2013

LE PROJET SENTIER D'ART 2020

Le projet « Le Sentier d'art » porté par l'Intercom Bernay Terres de Normandie est une invitation à cheminer entre la création artistique contemporaine et le patrimoine historique, rural ou naturel et s'appuie sur des créations paysagères et artistiques donnant lieu à une exposition in-situ.

Ce projet fait l'objet de trois appels à candidatures distincts, coordonnés par l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Le sentier présenté de juin à septembre 2020 a pour objectifs de :

- Animer un chemin de randonnée, différent chaque année, afin de valoriser le territoire local et promouvoir l'offre de randonnée pédestre ;
- Apporter une vision différente sur les éléments naturels du territoire qui nous entourent ;
- Questionner sur la place de l'art dans la nature aux moyens d'installations éphémères architecturales, paysagères ou artistiques ;
- Intéresser la population à l'art et mettre en valeur le patrimoine local ;
- Fédérer la population et les différents acteurs culturels autour d'un évènement culturel.

LE THÈME

Le thème retenu pour 2020 est : « La couleur au jour le jour »

C'est le thème proposé dans le cadre de « Normandie Impressionniste ».

Il a pour but de provoquer un questionnement sur la fragilité et la beauté de la nature, dans le respect du cadre environnemental et du patrimoine naturel et architectural.

LA LOCALISATION

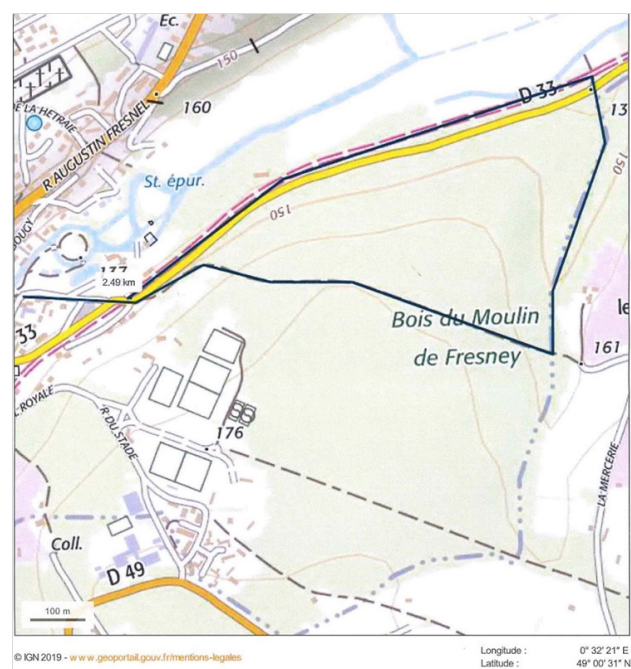
La commune de Broglie :

Dans la vallée normande de la Charentonne, Broglie est une charmante petite cité typiquement normande. Nous y retrouverons : l'église St-Martin, mélange de roman et de gothique, le jardin aquatique du moulin de Fresnay, ses maisons anciennes que l'on découvre au fil des rues de la cité, la Voie Verte de la Charentonne. Elle est aussi la ville natale du scientifique Augustin Fresnel et de François-Léonor Mérimée, père de Prosper Mérimée.

Le parcours :

Un parcours d'environ 2 km sur la commune de Broglie au départ du jardin aquatique passant dans la forêt et revenant par la Voie Verte jusqu'à l'accueil touristique.

Cf. la carte du parcours ci-dessous :



LES PARTENAIRES DU PROJET

Le projet est coordonné par les services Culture et Tourisme de l'Intercom Bernay Terres de Normandie en partenariat avec le Forum-Maison de l'architecture de Normandie. Il est cofinancé par l'Intercom Bernay Terres de Normandie et ses partenaires : la DRAC Normandie, la Région Normandie, Le Département de l'Eure, la Région Académique Normandie et l'Education Nationale.

RÉSIDENCE D'ARCHITECTE ET ARTISTE PLASTICIEN

APPEL A CANDIDATURE

LE FORUM - MAISON DE L'ARCHITECTURE DE NORMANDIE

Depuis 4 ans, le Forum - Maison de l'architecture de Normandie coordonne des résidences d'architecte sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. Imaginée sur le modèle des résidences d'artistes, la résidence d'architecte est un dispositif de médiation culturelle innovant destiné à ouvrir le regard du plus grand nombre sur les problématiques contemporaines liées à l'identité des villes et des territoires. Elle engage également le débat sur la relation entre art et architecture, oriente les regards sur les espaces de vie, sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit rural, naturel ou agricole. Le Forum accompagne l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour l'édition 2020, dans ce projet de territoire. Les résidents seront invités à concevoir une œuvre plastique / installation en s'inspirant du lieu, dans un processus inclusif et une démarche aussi importante que l'œuvre elle-même.

LE DISPOSITIF DE RÉSIDENCE

Le projet de résidence d'architecte et artiste plasticien porté par le Forum - Maison de l'architecture de Normandie et l'Intercom Bernay Terres de Normandie, repose sur la pleine disponibilité pendant 6 semaines (réparties entre mars et mi-juin 2020), d'un binôme composé d'un architecte mandataire et d'un autre professionnel, de préférence un plasticien. Pensée comme une façon novatrice de sensibiliser à la notion d'espace, la résidence d'architecte a pour vocation de créer les conditions originales d'une rencontre entre des professionnels investis dans l'aménagement des territoires et la population locale. Elle s'inscrit dans une démarche à la fois pédagogique et culturelle et repose sur le lien fort entre l'équipe résidente et les habitants. Elle a pour vocation de contribuer à ouvrir leurs regards sur le cadre de vie, à s'interroger sur l'identité des bourgs et des territoires, de susciter des questionnements sur la production architecturale, les usages, les

modes de vie, ainsi que les liens entre habitat et l'environnement local. Il est à préciser que la résidence d'architecte est par ailleurs associée à un temps de réflexion et d'expérimentation.

LE DÉROULEMENT

La résidence d'architecte dure six semaines, réparties sur trois périodes.

- 1 semaine d'immersion (découverte du territoire et premiers contacts)

Lors de cette première semaine, le binôme réalise une analyse architecturale et paysagère du territoire qu'il enrichit en rencontrant les habitants, les acteurs et les partenaires locaux. Cette première lecture du territoire permet d'en révéler les particularités, ainsi que les pratiques et les usages qui y sont liés.

- 3 semaines (lecture du territoire, ateliers)
Forts d'une première expérience du territoire, les résidents, en s'appuyant sur des dynamiques locales, associent les habitants à leur démarche exploratoire pour créer ainsi ensemble une œuvre contextuelle et pérenne. Ils les associent également à la réalisation de leurs productions et à la préparation de l'installation finale. Pour rendre compte de ce travail, un blog dédié à la résidence est à mettre en place, ainsi que tous supports de communication jugés nécessaires à la visibilité du projet.

- 2 semaines (ateliers de conception et de fabrication de l'installation, restitution)
Un temps fort de restitution et de valorisation de la démarche est organisé. Il constitue une occasion unique de rendre compte du projet à l'ensemble des habitants du territoire et de valoriser le travail effectué avec les habitants. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des productions afin de permettre aux publics et acteurs du territoire de se les approprier.

LES OBJECTIFS

La résidence d'architecte à Broglie a pour objectifs culturels et sociaux de :

- Proposer aux habitants et touristes des créations susceptibles de provoquer une réflexion sur la notion de paysage et de faire évoluer les regards sur le territoire local à travers l'art contemporain ;
- Favoriser une synergie entre le paysage et la création plastique.

Objectifs pédagogiques :

- Permettre aux habitants de mieux appréhender leur cadre de vie et de valoriser le patrimoine local, grâce à l'implication des résidents ;
- Proposer un lieu d'expression artistique hors les murs qui soit le résultat de séances inclusives ;
- Transmettre à un large public des connaissances sur les problématiques rurales et architecturales relatives au territoire ;
- Sensibiliser les promeneurs au potentiel artistique et poétique de la nature, orienter les regards sur les espaces, les perspectives, les ouvertures...

Objectifs touristiques :

- Accroître la notoriété du territoire auprès d'un public extérieur ;
- Promouvoir le territoire comme une destination « Nature » où il fait bon vivre ;
- Illustrer notre signature touristique #soyezcurieuxdenature.

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

■ Une convention de résidence spécifiant les engagements respectifs de l'architecte mandataire, du Forum est signée au début de la résidence entre les artistes, La maison de l'architecture et l'Intercom Bernay Terres de Normandie. L'Intercom Bernay Terres de

Normandie met à disposition du binôme en résidence un espace de travail équipé (internet, imprimante, etc.), un lieu de restauration pour les repas du midi, ainsi qu'un lieu d'hébergement pour toute la durée de la résidence.

- L'hébergement et la restauration ne dépasseront pas la somme de 3000€ TTC.

Pour mener à bien son travail de résidence, l'architecte mandataire et son binôme bénéficieront d' :

- une indemnité de résidence d'un montant de 10.000€ TTC, versée sur facture ou note d'honoraires (cette somme est versée à l'architecte mandataire, pour l'ensemble du binôme),

- une indemnité de déplacement, versée sur justificatifs d'un montant maximum de 1.000€ TTC,

- un budget de production d'un montant limité à 4000€ TTC, alloué uniquement sur justificatifs, avec l'accord préalable du Forum, pour la conception et la réalisation des outils et supports de restitution dans le cadre exclusif de la résidence.

Nota bene : le binôme retenu devra être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel.



Sur le trait | juin 2016
Alice Leloup, architecte et Léo Pouliquen, paysagiste en résidence sur la commune du Trait (Seine-Maritime).

LE SUIVI DE LA RÉSIDENCE

Durant toute la résidence, les travaux seront suivis par l'équipe du Forum - MaN, l'Intercom Bernay Terres de Normandie et ses partenaires institutionnels. Pendant la résidence, l'équipe mettra en œuvre une dynamique d'échange et de découverte par des outils de restitution des travaux : publications, photos, vidéos, blog, panneaux ou autres.

Des temps d'échange et de suivi seront organisés à chaque étape du projet à l'occasion desquels « les résidents » feront état de l'avancement et de la méthodologie du projet. La résidence sera jalonnée de temps forts. Tout au long de l'année, la Maison de l'architecture partage et valorise cette expérience.

LA PROPRIÉTÉ DES ŒUVRES, DROITS D'AUTEUR ET D'EXPLOITATION

- Les œuvres créées dans le cadre de la résidence sont la propriété des résidents.
- L'architecte mandataire et son binôme autorisent, à titre non exclusif, la Maison de l'architecture de Normandie ainsi que l'Intercom Bernay Terres de Normandie à reproduire et représenter les travaux réalisés à des fins de promotion de la résidence et de la démarche sous les formes suivantes :
 - imprimés (brochure, programme, magazine, communiqué et dossier de presse, ...)
 - numériques (site internet et de leurs réseaux sociaux)-L'architecte mandataire et son binôme céderont les droits d'exploitation des deux créations finales à l'Intercom Bernay Terres de Normandie, cela pour une période de minimum 3 ans.

L'ÉVALUATION DE LA RÉSIDENCE

Un bilan partagé sera réalisé avec l'ensemble des parties impliquées à la fin de la résidence. Un bilan écrit sera produit par les résidents et sera intégré au bilan final demandé par les partenaires financiers.

LES RÉSIDENCES PASSÉES

2016

- **Le Trait (76) - *Sur le trait***
Alice Leloup, architecte
et Léo Pouliquen, paysagiste
<https://surletrait.wordpress.com/>
- **Val-de-Reuil (27) - *Notes pour un fim sur dalle***
Sandrine Iratçabal, architecte
et Emmanuel Marre, cinéaste
valdereuil2016.wix.com/residence

2017

- **Duclair (76) - *L'Austreberthe***
Jean-François Brecq, architecte
et Jessica Neicun, sociologue
<https://duclair.wixsite.com/architecture>
- **Pont-Audemer (27) - *Agitations architecturales en Risle***
Laure Marait, architecte
et Corène Caubel, paysagiste
<https://agitations-architecturales-risle.tumblr.com/>

2018

- **Grand-Quevilly (76) - *Un endroit où ?***
Karen Darand, architecte,
Camille Hamard, architecte
et Chloé Wizla, plasticienne
<https://collectifgraphites.wixsite.com/un-endroit-ou>
- **Pont-de-l'Arche (76) - *Le fort fantôme***
Laure Dezeuze, architecte,
et Julie Pradier, photographe
<https://projetfortfantome.tumblr.com/>

2019

- **Gournay-en-bray (76) - *Matières à séjours*** François Massin Castan, architecte
et François Daelle Faquez, urbaniste
<https://matieresasejours.fr>
- **Pays du Neubourg (27) - *Eureux qui comme alice***
Victor Toutain, architecte,
et Thylda Barès, comédienne
<https://eureuxquicommealice.wordpress.com/>

MODALITÉS DE CANDIDATURE

QUI PEUT CANDIDATER ?

La résidence est ouverte à un binôme de deux professionnels disposant d'une identité sociale permettant leur rémunération sous forme d'honoraires.

Le binôme doit être composé d'un architecte mandataire et d'un autre professionnel nourrissant un grand intérêt pour le cadre de vie (architecte, urbaniste, paysagiste, sociologue, historien, artiste, etc.).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- une note d'intention de l'architecte présentant sa motivation, son intérêt pour la résidence d'architecte, la complémentarité de l'équipe et de son intérêt,
- une présentation du projet d'installation envisagé, sa méthodologie et sa structuration
- le CV des intervenants, ainsi que la copie du diplôme pour les architectes non-inscrits à l'Ordre des Architectes ou le justificatif d'inscription à l'ordre pour ceux qui le sont,
- un dossier de références présentant les projets, réalisations de chaque membre de l'équipe précisant le rôle du ou des membres de l'équipe et les éléments relatifs à votre statut professionnel
- la fiche de candidature complétée, datée et signée.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury sera sensible à :

- la pertinence du projet en adéquation avec le territoire et le public cible, ainsi qu'à la qualité des contenus ;
- l'intérêt pour les démarches expérimentales de conception, la pédagogie et la communication ;
 - la capacité à mettre en œuvre des démarches intégrant les enjeux écologiques, sociaux et culturels du milieu d'intervention tout au long de l'élaboration du projet ;
- la capacité à concevoir et à fabriquer du mobilier, des installations, des microarchitectures en intégrant la question de l'économie circulaire et du réemploi ;
- la qualité graphique de présentation des contenus ;
- la diversité culturelle apporté par les propositions

Les candidats présélectionnés seront prévenus par mail puis invités à présenter leur projet devant le jury.

L'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par mail à l'issue des résultats du jury.

Le dossier est à envoyer au plus tard le 15 février 2020 (le cachet de la poste faisant foi) par courrier postal en version papier à :

- **par courrier postal en version papier :**
Maison de l'architecture de Normandie - le Forum
Résidence d'architecte et d'artiste
48, rue Victor Hugo
76000 Rouen
- **doublé d'un envoi électronique à :**
contact@man-leforum.fr

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Aucun dossier (tout ou partie) ne sera restitué.

CALENDRIER

- **20 DÉCEMBRE 2019** : lancement de l'appel à candidature
- **15 FÉVRIER 2020**: clôture de l'appel à candidature
- **du 15 au 21 FÉVRIER** : étude des candidatures
- **du 24 au 26 FÉVRIER** : jury
- **DÉBUT MARS** : entretiens, choix de l'équipe et des artistes
- **Mi-MARS – Mi-JUIN 2020** : réalisation et installation d'œuvres

L'installation finale devra être terminée pour le mercredi 17 juin 2020 à 19h00, date butoir.

L'artiste devra être présent le jour de l'inauguration soit le vendredi 19 juin 2020 à 18h00, pour une rencontre avec le public et les élus dans le but de présenter l'œuvre réalisée.

Le dossier est à envoyer au plus tard le 15 février 2020 (le cachet de la poste faisant foi)

Précisions sur l'œuvre contextuelle : Intégration des principes du Développement Durable

L'Intercom Bernay Terres de Normandie et ses partenaires financiers s'engagent dans un projet territorial de développement durable.

Elle souhaite être elle-même écoresponsable mais entend également inciter l'ensemble de ses partenaires à intégrer cette démarche d'éco-responsabilité dans leurs modes de fonctionnement et leurs actions.

Les partenaires artistiques sont invités à prendre en compte, dans la réalisation de leurs œuvres et dans les actions qu'ils mettent en place le développement durable (optimisation de la consommation de ressources, respect des réglementations en vigueur et actions pour favoriser la cohésion sociale, production et consommations responsables, etc.).

Les types de matériaux choisis sont libres.

Toutefois, ces matériaux devront être, dans la mesure du possible, peu consommateurs d'énergie et non polluants.

Pérennité des créations

Le binôme doit s'assurer de la solidité et durabilité dans le temps des créations. L'emplacement et l'installation sera défini en amont par l'Intercom Bernay Terres de Normandie en concertation avec les artistes résidents et la Maison de l'Architecture. Le binôme doit prendre en compte l'ancrage de l'œuvre et l'intégration dans le contexte patrimonial, paysager et architectural du site.

Sécurité

Les œuvres devront garantir toutes les conditions en matière de sécurité nécessaire à un lieu public et ne devront présenter aucun danger pour les visiteurs ni pour leur santé.

Les œuvres ne doivent pas entraîner de dégât ou de la pollution des sites.

Il est à préciser qu'aucun budget supplémentaire n'est alloué pour la maintenance et l'entretien des créations. La conception doit l'anticiper.

Assurance des œuvres

L'Intercom Bernay Terres de Normandie assure l'événement en tant qu'organisateur. L'artiste doit s'acquitter d'une assurance en responsabilité civile.

Le parcours n'est pas surveillé. Les œuvres ne sont pas assurées par l'organisateur. En cas de dégradation de la création ou de vol, l'Intercom Bernay Terres de Normandie ne pourra être tenue responsable et ne financera pas la recréation de celle-ci.

Communication

L'Intercom Bernay Terres de Normandie prend en charge la conception et la diffusion des supports de communication.

FICHE DE CANDIDATURE

RÉSIDENCE D'ARCHITECTE ET ARTISTE PLASTICIEN | INTERCOM
BERNAY TERRES DE NORMANDIE | 2020

PRÉSENTATION DE L'ARCHITECTE - OU DIPLÔMÉ EN ARCHITECTURE - MANDATAIRE

Prénom : Nom :

Adresse complète :

Mél : Tél :

Site internet :

Profession :

École :

ACCOMPAGNÉ DE

Prénom : Nom :

Adresse complète :

Mél : Tél :

Site internet :

Profession :

École :

Je soussigné(e).....(prénom et nom du mandataire), architecte ou diplômé(e) en architecture*, m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le.....

Signature

* rayez la mention inutile

CARTE DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE



CONTACT / RENSEIGNEMENTS

Maison de l'architecture de Normandie - le Forum
Anne Le Bellégo, directrice
48 rue Victor Hugo, 76000 Rouen
02 35 03 40 31 | 07 60 68 33 28



CONTACT / RENSEIGNEMENTS

Intercom Bernay Terres de Normandie
Alida Levray, coordinatrice culturelle
02 32 44 05 79
culture@bernaynormandie.fr

